

2. Le barbare, le sauvage et le civilisé

Pour les Grecs de l'Antiquité, les barbares étaient les étrangers, ceux qui ne parlaient pas leur langue. Les peuples sédentaires, qui se sont établis en un endroit fixe, ont, en particulier, longtemps qualifié de barbares les peuples nomades qui leur paraissaient n'avoir ni loi, ni territoire établis. En revanche, l'idée de sauvagerie, même si elle connote parfois la cruauté et l'absence de justice, fait référence dans l'imaginaire à des peuples dont l'éloignement spatial serait représentatif de leur retard technique et scientifique.

Lorsque l'anthropologie* s'est constituée, au milieu du XIX^e siècle, comme la discipline qui étudie les sociétés humaines, elle était encore marquée par les travaux du biologiste anglais Charles Darwin (1809-1882) sur l'évolution* des espèces*. Si bien que la diversité des cultures était parfois considérée comme le résultat de différences biologiques. L'anthropologie évolutionniste concevait ainsi le développement du genre humain comme un progrès en plusieurs stades. Selon les classifications, sauvagerie, barbarie et civilisation devenaient autant d'étapes sur le chemin menant à l'humanité véritable. C'était la théorie défendue dans l'ouvrage de l'anthropologue* états-unien Lewis Morgan (1818-1881) intitulé *La Société archaïque* (1877).

Ces mots qui servaient à qualifier une société selon son degré de développement invitaient à penser le sauvage comme non encore civilisé et encore proche de la nature, d'où le mythe du « bon sauvage » (Daniel Defoe, p. 43), ou au contraire comme un être sanguinaire et cannibale, fiction que réfute Voltaire (p. 50). Le terme *primitif*, lui, désignait un homme dont on jugeait qu'il avait à peine commencé à se civiliser. Enfin, le barbare était celui qui, tout en utilisant certaines techniques civilisées, avait renoncé à la civilisation, notamment à la morale.

Ces catégories découlaient d'une vision du développement culturel qui faisait dépendre la valeur d'une culture de sa maîtrise technique. Or ce critère d'évaluation était en fait émis par la culture qui possédait le plus haut degré de développement technologique et qui élevait cet élément isolé au rang d'étalon de mesure. C'est contre ce jugement hâtif que s'étaient déjà exprimés certains penseurs humanistes (Michel de Montaigne, p. 40), qui incitaient les lecteurs à modifier leur regard sur les autres sociétés. Les écrivains des Lumières vont plus loin et utilisent la fiction pour soumettre leur propre culture au regard curieux d'un étranger.

6. Michel de Montaigne, *Essais* (1580)

Philosophe et écrivain, Michel de Montaigne (1533-1592) s'est intéressé à presque tous les domaines de la connaissance humaine et notamment aux différentes cultures, ce qui fait de lui un précurseur des sciences de l'homme. Dans cet extrait de son essai intitulé « Des cannibales », il invite les explorateurs à ne pas tirer trop rapidement des conséquences générales de leur expérience individuelle. S'il suggère aux voyageurs de se faire ethnographes, c'est-à-dire analystes

des particularités culturelles de chaque région du monde, sa démarche ne se réduit pas à cette curiosité pour le particulier, mais recouvre une ambition plus générale, relative à la nature propre, à l'essence de l'humanité. En effet, Montaigne se demande si la véritable barbarie ne se trouve pas en réalité chez celui qui croit pouvoir juger hâtivement les mœurs d'autrui.

Il nous faudrait des topographes¹ qui nous fissent narration particulière des endroits où ils ont été. Mais, pour avoir cet avantage sur nous d'avoir vu la Palestine, ils veulent jouir de ce privilège de nous conter nouvelles de tout le demeurant² du monde. Je voudrais que chacun écrivît ce qu'il sait, et autant qu'il en sait, non en cela seulement, mais en tous autres sujets : car tel peut avoir quelque particulière science ou expérience de la nature d'une rivière ou d'une fontaine, qui ne sait au reste que ce que chacun sait. Il entreprendra toutefois, pour faire courir ce petit lopin³, d'écrire toute la physique. De ce vice sourdent⁴ plusieurs grandes incommodités. Or je trouve, pour revenir à mon propos, qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, à ce qu'on m'en a rapporté, sinon que chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage ; comme de vrai, il semble que nous n'avons autre mire⁵ de la vérité et de la raison que l'exemple et idée des opinions et usances⁶ du pays où nous sommes. Là est toujours la parfaite religion, la parfaite police⁷, parfait et accompli usage de toutes choses. Ils sont sauvages, de même que nous appelons sauvages les fruits que nature,

1. **Topographes** : spécialistes, qui, s'appuyant sur la description géographique et géologique des différents lieux, établissent des cartes et des plans.

2. **Le demeurant** : le reste.

3. **Lopin** : morceau, parcelle, en particulier de terre cultivable.

4. **Sourdent** : jaillissent.

5. **Mire** : image, perspective, point de vue.

6. **Usances** : coutumes, usages.

7. **Police** : organisation de l'État.

de soi et de son progrès ordinaire, a produits : là où, à la vérité, ce sont ceux que nous avons altérés par notre artifice et détournés de l'ordre commun, que nous devrions appeler plutôt sauvages. En ceux-là sont vives et vigoureuses les vraies et plus utiles et naturelles vertus et propriétés, lesquelles nous avons abâtardies¹ en ceux-ci, et les avons seulement accommodées au plaisir de notre goût corrompu. Et si pourtant, la saveur même et délicatesse se trouve à notre goût excellente, à l'envi des² nôtres, en divers fruits de ces contrées-là sans culture. Ce n'est pas raison que l'art gagne le point d'honneur sur notre grande et puissante mère nature. Nous avons tant rechargé la beauté et richesse de ses ouvrages par nos inventions, que nous l'avons du tout étouffée. Si est-ce que, partout où sa pureté reluit, elle fait une merveilleuse honte à nos vaines et frivoles entreprises [...].

Ces nations me semblent donc ainsi barbares, pour avoir reçu fort peu de façon de l'esprit humain, et être encore fort voisines de leur naïveté originelle. Les lois naturelles leur commandent encore, fort peu abâtardies par les nôtres ; mais c'est en telle pureté, qu'il me prend quelque fois déplaisir de quoi la connaissance n'en soit venue plus tôt, du temps qu'il y avait des hommes qui en eussent su mieux juger que nous.

Michel de Montaigne, « Des cannibales », in *Essais*, GF-Flammarion, 1969, I, 31, p. 254-255. Orthographe modernisée.

Questions

1. Quelle tendance Montaigne dénonce-t-il chez le voyageur qui fréquente d'autres pays que le sien ? Pourquoi cette tendance est-elle critiquable ?

2. Expliquez : « il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, à ce qu'on m'en a rapporté, sinon que chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage ».

1. **Abâtardies** : dénaturées, altérées.

2. **À l'envi des** : de manière semblable aux :